

ÉNONCÉ DE LA VALEUR PATRIMONIALE DU BEÉFP TOUR NORD D1, PÉNITENCIER DE PRINCE ALBERT (SASK.)

Numéro du BEÉFP : **89-36**
Numéro du RBIF : **14474**
Nom du bien : **Tour nord D1**
Adresse : **Pénitencier de Prince Albert, Saskatchewan**
Statut du BEÉFP : **Édifice fédéral du patrimoine « reconnu »**
Date de construction : **1922-1926**
Concepteur : **Inconnu**
Fonction d'origine : **Tour de sécurité**
Fonction actuelle : **Inchangée**
Modifications : **Les entrées des tours ont été déplacées à l'extérieur du mur (1958);
Remplacement de la guérite en bois par une galerie de sécurité
intérieure**
Ministère responsable : **Service correctionnel Canada**

Raisons de la désignation

La Tour nord D1 a été classée édifice fédéral du patrimoine « reconnu » en raison de son importance historique, de l'intérêt qu'il représente sur le plan architectural et de la place qu'il occupe au sein de son milieu.

Valeur historique

La Tour nord D1 est associée au système judiciaire canadien et à l'élaboration d'un système correctionnel répondant à la nécessité de disposer de plusieurs paliers de peines afin d'appliquer la loi. La construction des murs du pénitencier et de ses quatre tours d'angle, y compris la Tour nord D1, entre 1922 et 1926, représente l'achèvement de la première et de la plus importante phase de développement du pénitencier de Prince Albert. La construction des tours et des murs, composants fondamentaux du système de protection du pénitencier, marquait le respect de la norme ministérielle minimale indispensable à une installation correctionnelle fédérale complète.

Valeur architecturale :

La conception architecturale et l'ornementation de la Tour nord D1 se démarquent par l'utilisation de formes traditionnellement associées aux forteresses et aux châteaux, mais avec une sensibilité moderne. Équilibrée et bien proportionnée, la Tour nord D1 est dérivée d'une colonne classique et est constituée d'un fût de forme octogonale reposant sur un socle, d'une corniche en encorbellement et de corbeaux en béton, ainsi que d'un poste d'observation d'un étage relié à une galerie de sécurité. Construite avec des matériaux durables de bonne qualité, la tour présente une grande qualité d'exécution dans la corniche extérieure en béton et les pilastres, ainsi que dans les panneaux de remplissage en parement de briques rouges.

Valeur environnementale :

Le pénitencier de Prince Albert est entouré d'un paysage dégagé, composé de terres agricoles et de bâtiments à usages divers, dont certains abritent des installations de soutien à l'établissement. La Tour nord D1 est située à l'angle nord-est du mur nord du pénitencier, et avec les tours D2, D3 et D4, elle renforce le caractère institutionnel de la prison. Très visible des environs, la forme caractéristique et l'emplacement de la Tour nord D1 contribuent à identifier le pénitencier et offrent un point de repère familier aux habitants de la ville et de la région.

ÉNONCÉ DE LA VALEUR PATRIMONIALE DU BEÉFP TOUR NORD D1, PÉNITENCIER DE PRINCE ALBERT (SASK.)

Éléments caractéristiques

Les éléments caractéristiques suivants de la Tour nord D1 devraient être respectés :

Son rôle en tant que témoin de l'élaboration d'un système correctionnel répondant à la nécessité de disposer de plusieurs paliers de peines pour appliquer la loi se reflète dans :

- Sa fonction, en tant que composant essentiel de la première ligne de défense du pénitencier pour maintenir la sécurité dans la prison au moyen de la supervision et de la surveillance.

La conception esthétique du bâtiment, ses détails, ainsi que ses matériaux et leur mise en œuvre de bonne qualité se reflètent dans :

- La composition équilibrée et bien proportionnée de la tour, composée d'un socle en béton, d'un fût octogonal, d'une corniche en encorbellement et de corbeaux en béton, ainsi que d'une galerie d'observation octogonale d'un étage surmontée d'un toit en croupe;
- Les portes et fenêtres étroites et profondément encastrées dans le mur;
- L'architecture fonctionnelle relativement simple composée d'un escalier, d'un poste de garde et d'une galerie d'observation.

La manière dont la tour renforce le caractère institutionnel de l'emplacement de la prison se reflète dans :

- Sa forme caractéristique et reconnaissable de mirador et sa contribution à la définition du périmètre du pénitencier;
- La compatibilité de ses matériaux et de son style avec les tours D2, D3 et D4;
- Son caractère visuel prédominant en raison de son emplacement à l'angle nord-est de la prison.

Pour des conseils au sujet d'interventions proposées à ce bâtiment, veuillez consulter le *Code de pratique* du BEEFP. Pour de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec le BEEFP.

Février 2003